

Species at Risk Act



Loi sur les espèces en péril

Le programme d'intendance de l'habitat 2003-2004

Le Programme d'intendance de l'habitat (PIH) des espèces en péril est une initiative de conservation s'appuyant sur une base de partenariats et parrainée par le gouvernement du Canada. Il a pour mission d'appuyer les Canadiens et les Canadiennes dans les efforts qu'ils déploient pour protéger les espèces et leurs habitats. Le programme est administré par Environnement Canada et géré de manière coopérative avec l'Agence Parcs Canada et Pêches et Océans Canada.

Le programme a pour but d'appuyer le rétablissement et la protection de l'habitat des espèces répertoriées comme étant en voie de disparition, menacées ou dont l'état est préoccupant. Le programme a trois objectifs:

1. Protéger les habitats importants pour protéger à leur tour les espèces en péril et favoriser leur rétablissement;
2. Atténuer les menaces que font peser les activités humaines sur les espèces en péril; et
3. Favoriser la mise en œuvre d'activités prioritaires dans les stratégies de recouvrement ou des plans d'action déjà en place ou en cours d'élaboration.

Le budget de 2003 alloue 33 millions \$ sur deux ans pour la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*. Cette allocation s'ajoute à l'engagement de 180 millions \$ que le gouvernement du Canada a pris dans le budget de 2000 à l'égard de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril et dont 45 millions \$ ont été affectés au Programme d'intendance de l'habitat sur cinq ans.

Durant la première année du Programme (2000-2001), 5 millions \$ ont été investis dans 37 projets. Durant sa deuxième année (2001-2002), le Programme a été étendu et 10 millions \$ ont été investis dans 148 projets. Durant la troisième année (2002-2003), 10 millions \$ du PIH ont été investis dans 166 projets.

Aujourd'hui dans sa quatrième année de fonctionnement, le PIH investit actuellement 9 millions \$ dans 164 projets aux quatre coins du pays. Ce financement est dirigé vers des projets touchant au milieu aquatique, des projets autochtones, des organismes environnementaux non gouvernementaux, des projets dans le secteur des ressources et divers autres projets.

Le Programme d'intendance de l'habitat est l'un des trois éléments de la stratégie déployée par le gouvernement du Canada pour protéger les espèces en péril. Les deux autres éléments sont *l'Accord pour la protection des espèces en péril* avalisé par les provinces et les territoires, et la *Loi sur les espèces en péril*.

Voici quelques exemples de projets du PIH subventionnés dans le cadre de l'année 2003-2004:

Projet d'intendance de l'ormeau nordique de Haida Gwaii Ce projet, dirigé par la Première Nation Haida Gwaii, comporte plusieurs éléments pour aider à prévenir ou renverser le déclin de l'ormeau, une espèce de mollusque fort apprécié qui se trouve sur les côtes de la Colombie-Britannique. La première activité d'intendance est la construction de « condos » qui attirent les jeunes ormeaux car ils ressemblent à leur lieu de retraite naturel. Ces condos favorisent un accroissement de la population adulte et permettent l'exercice de la surveillance nécessaire pour documenter

les changements dans la population des ormeaux. Les intendants mettront les ormeaux adultes à proximité des condos afin d'améliorer le taux de reproduction. Un programme de surveillance côtière visant à réduire la récolte illégale a également été mis en oeuvre pour assurer l'observation de la fermeture de la pêche de l'ormeau.

Plan d'action pour la conservation de la prairie (PACP) – Mise en oeuvre et sensibilisation à l'intendance Ce projet a pour objet de faciliter le rétablissement en Saskatchewan des espèces en péril dont la survie dépend des prairies indigènes. Le projet vise à offrir aux jeunes comme aux adultes des programmes d'intendance et de sensibilisation portant sur les espèces en péril partout dans l'écozone prairiale de la Saskatchewan. L'un des objectifs du PACP consiste à rejoindre toutes les écoles dans l'écozone prairiale de la Saskatchewan. Il vise ainsi à former une nouvelle génération d'intendants des terres qui comprendra l'importance de la protection et de la conservation de la prairie indigène de la Saskatchewan pour toutes les espèces, dont les espèces en péril.

Première Nation de Walpole Island (PNWI) Les terres de la Première Nation de Walpole Island se trouvent le long des rives nord-est du Lac Sainte-Claire à l'embouchure de la rivière Sainte-Claire dans le bassin des Grands lacs. La Première nation de Walpole Island compte 45 espèces en péril, l'une des plus fortes concentrations d'espèces en péril au Canada. Ce PIH appuiera le Centre du patrimoine de Walpole Island dans ses efforts pour sensibiliser davantage la communauté aux espèces en péril, aux habitats nécessaires, aux problèmes et aux principes de conservation, à l'importance d'habitats sains et aux avantages que présentent la protection et l'intendance.

Plusieurs mesures sont mises en oeuvre pour protéger les espèces en péril dans ce secteur. Au nombre de ces mesures, on compte la mise à jour et l'analyse de données pour faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de gestion pour divers écosystèmes et espèces, l'accroissement de la sensibilisation des jeunes aux espèces en péril de l'île grâce à la science et

aux connaissances traditionnelles des anciens. On compte également la tenue d'entrevues pour augmenter la participation aux initiatives d'intendance et la protection des secteurs naturels importants de l'île grâce à l'acquisition de terres et la désignation par le Chef et le Conseil des terres ayant une importance écologique.

Conservation des espèces en péril dans le Corridor appalachien Ce projet vise la mise en oeuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière dans le cadre de l'initiative Fiducie Foncière de la Vallée Ruitier, en collaboration avec la Société de conservation de la nature du Québec et plusieurs autres organisations locales. Il a pour but de protéger l'habitat des espèces en péril dans le Corridor appalachien, qui s'étend de la région des monts Sutton au Québec aux montagnes Vertes du Vermont.

Dans la région des monts Sutton, les terres appartiennent surtout à des propriétaires privés et leur intégrité est menacée par les industries forestière et touristique. Ce projet permettra de sensibiliser davantage les propriétaires terriens à l'importance de la conservation des espèces et ouvrira la porte à des négociations et à diverses mesures de protection environnementale visant à encourager la conservation de milliers d'hectares de forêt.

Le Programme d'intendance des espèces en péril du Labrador Ce projet vise à aider au rétablissement du carcajou et du caribou des forêts. Il cherchera à conclure des partenariats partout au Labrador. Une forte base d'intendance est nécessaire à la conservation du carcajou et du caribou des forêts au Labrador. Ce programme encourage aussi une prise en charge par les Innu et les communautés Inuit.

Pour en savoir plus long sur le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril, la *Loi sur les espèces en péril* et la Stratégie canadienne pour la protection des espèces en péril, veuillez consulter le site www.especesenperil.gc.ca ou appeler l'Informathèque d'Environnement Canada au 1-800-668-6767.